

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Avenant n°1 à la convention "épicerie solidaire d'Endoume" entre le Département  
des Bouches-du-Rhône et le centre socio-culturel d'Endoume.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n°8 en date du 31 mars 2017, la commission permanente a autorisé le Département à signer une convention intitulée « épicerie solidaire d'Endoume » portée par le centre socio-culturel d'Endoume concernant 100 Bénéficiaires du RSA (BRSA) sur le territoire des 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.

Cette convention a été signée par les deux parties le 20 juin 2017.

Le présent rapport propose de prolonger la convention initiale pour une période de 6 mois, du 01/04/2018 au 30/09/2018 afin de permettre au centre socio-culturel d'Endoume d'atteindre les objectifs fixés.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL